

## **NMG publie une mise à jour opérationnelle et dépose ses rapports financiers de 2022 : le développement de ce qui devrait devenir la plus grande source intégrée de matériaux de graphite naturel en Amérique du Nord pour la transition énergétique se poursuit**

- + Les paramètres techniques et commerciaux se précisent en vue d'une entente « offtake » pluriannuelle définitive avec Panasonic Energy sur la vente d'une part importante du matériel d'anode actif provenant des modules de production « du minerai au matériel d'anode » de la phase 2 de NMG.
- + Les travaux préparatoires de 2022 à la Mine Matawinie sont complétés ; des infrastructures environnementales clés ont été construites en amont du début des travaux civils.
- + Les activités de financement de projet de la phase 2 se poursuivent par les exercices de diligence raisonnable des organismes de crédit à l'exportation et les discussions avec des organes gouvernementaux.
- + L'élaboration d'une stratégie d'exécution de projet et de contrats, un plan d'embauche et l'avancement de l'ingénierie préparent la construction des sites de la phase 2 de NMG.
- + L'engagement actif de NMG à conclure des ententes « offtake » avec d'autres clients potentiels de premier plan du secteur des VÉ et des batteries se traduit par la production d'échantillons de qualité batterie, des visites de sites, des contrôles de qualité, des discussions commerciales et des contrôles environnementaux.
- + Une évaluation économique préliminaire du Projet minier Uatnan a été publiée et démontre un solide rendement pour une production de quelque 500 000 tpa de concentré de graphite sur une durée de vie de la mine de 24 ans, ce qui cadre avec les plans de la phase 3 de NMG.
- + Le gouvernement du Québec a octroyé 3,6 M\$ CA de subventions pour soutenir la transformation avancée du graphite et les projets de R&D de NMG.
- + Le déploiement du plan d'action climatique de NMG par des efforts de réduction, la divulgation proactive et la compensation des émissions de 2022 contribue à l'engagement de la Société envers l'atteinte du Net Zéro d'ici 2030.
- + Avec le développement rapide de la chaîne de valeur des batteries lithium-ion, on prévoit une capacité de production totale record de 8,1 TWh d'ici 2030, stimulant la demande de graphite à un niveau qui pourrait atteindre 10 363 000 tpa (Benchmark, mars 2023).
- + Une attention soutenue est portée à la sécurité des activités d'exploitation et de construction, comme le démontrent les taux OSHA de fin d'exercice de 2,25 aux installations de la Société et de 0 sur les chantiers des entrepreneurs, de même que l'absence d'incident environnemental majeur.

- + La situation de trésorerie à la fin de l'exercice était de 59,9 M\$.

**MONTREAL, CANADA, 24 mars 2023** – Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#), [TSX.V : NOU](#)) publie un rapport d'étape positif sur l'avancement d'une source intégrée nord-américaine de solutions à base de graphite pour la transition énergétique par le biais de ses rapports financiers de fin d'exercice et de son [Rapport annuel 2022](#). Guidée par ses principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), la Société avance son plan de développement par phases en vue de fournir du matériel d'anode actif performant et carboneutre à l'industrie en plein essor des véhicules électriques (« VÉ ») et des batteries. Les jalons importants atteints dans les derniers mois ont renforcé le plan de mise en œuvre de NMG, qui vise à réduire le risque des projets de la Société, à progresser vers la commercialisation et à préparer un plan de croissance fondé sur la demande du marché.

Arne H Frandsen, président du conseil d'administration de NMG, a déclaré : « *L'Amérique du Nord et l'Europe accélèrent le développement de leur capacité de production de technologies propres. L'élan vers la résilience énergétique et la conformité aux normes ESG place les opérations d'exploitation minière et de fabrication avancée de NMG dans une situation privilégiée. Proximité, volume, carboneutralité, traçabilité, éthique et évolutivité : NMG coche toutes les cases pour devenir un fournisseur privilégié des grands fabricants de VÉ et de batteries. Ce n'est pas surprenant que nos équipes technico-commerciales soient autant sollicitées à mesure que l'écart entre l'offre et la demande se creuse.* »

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG, a ajouté : « *L'année 2022 a marqué 10 ans depuis que j'ai fondé la Société. Même si beaucoup a changé durant cette période, l'importance fondamentale des minéraux et des matériaux avancés pour la transition énergétique est encore méconnue. Si le lithium a retenu l'attention et suscité l'engouement du marché, il serait temps que le graphite – la composante des batteries dont la demande devrait connaître la plus grande croissance – soulève un intérêt comparable. Pendant que les marchés s'adaptent à cette réalité, l'Équipe Nouveau Monde assure la progression continue de la capacité de production de la phase 1, des projets commerciaux de la phase 2 et des plans d'expansion de la phase 3. Les perspectives sont prometteuses, et les mois à venir devraient cristalliser la position de la Société à titre de principale source intégrée nord-américaine de matériaux de graphite naturel pour la transition énergétique.* »

### **Opérations intégrées et développement par phases**

NMG continue de qualifier des échantillons de matériel d'anode auprès de grands fabricants de batteries et de VÉ, de même que des paillettes jumbo purifiées pour les applications de niche telles que les piles à hydrogène. La production aux installations de la phase 1 et les tests de performance au laboratoire de pointe de NMG permettent d'offrir des produits de graphite dans une variété de spécifications afin de répondre aux besoins de chaque fabricant. Au total, 47 échantillons ont été produits et fournis à des clients potentiels en 2022 dans le cadre de discussions commerciales. L'intérêt soutenu de fabricants de premier plan est appuyé par des protocoles de qualification des produits, des contrôles de qualité, des visites de sites aux installations de la phase 1, des demandes d'information et une diligence raisonnable en matière d'environnement.

S'appuyant sur les spécifications particulières des clients, NMG progresse dans l'optimisation de son procédé de purification exclusif. Les derniers échantillons de production ont généré

d'excellents résultats, tant au laboratoire de la Société qu'à des installations externes de pointe, ce qui indique que les paramètres d'exploitation et de traitement sont efficaces.

La mise à l'essai de la nouvelle unité d'enrobage de taille commerciale et d'un deuxième module de mise en forme a également progressé à l'usine de la phase 1 de la Société. L'objectif est d'offrir un éventail plus large de produits spécialisés et d'améliorer la performance de la production en matière de rendement et de capacité.

Les essais effectués dans les installations de la phase 1 orientent l'optimisation des procédés et l'ingénierie pour la Mine Matawinie et l'Usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2. Dans cette optique, NMG a finalisé la stratégie d'exécution de projet et de contrats pour chaque projet en vue de la construction, qui débutera lorsqu'une décision d'investissement définitive (« DID ») aura été prise.

Les travaux préparatoires de la Mine Matawinie se sont poursuivis jusqu'en février 2023 pour construire des infrastructures environnementales, telles que des fossés, un bassin collecteur et des piles de stockage (mort terrain et matière organique), et préparer la prochaine phase de travaux civils. Dans le cadre de sa [stratégie d'électrification](#), la Société travaille également avec [Caterpillar Inc.](#) (« Caterpillar ») en vue d'équiper la Mine Matawinie d'une flotte 100 % électrique. Les équipes techniques de Caterpillar et de NMG participent activement à l'évaluation des occasions technologiques et à la planification de la mise au point et des tests de la flotte zéro émission pour la Mine Matawinie de la phase 2.



*Les équipes techniques de Caterpillar et de NMG se sont réunies au centre de visualisation immersive de Caterpillar pour poursuivre l'élaboration des plans d'électrification.*

Pour soutenir sa phase 3, la Société a terminé et déposé [l'évaluation économique préliminaire \(« EEP »\) du Projet minier Uatnan](#), situé au Québec, au Canada. L'EEP démontre une solide valeur économique pour les paramètres opérationnels et les volumes de production actualisés de NMG, visant la production d'environ 500 000 tonnes de concentré de graphite par an sur une durée de vie de la mine de 24 ans. Le Projet minier Uatnan proposé est présentement l'un des plus grands projets de production de graphite naturel envisagés au monde. Conformément à la stratégie d'intégration verticale de NMG, et compte tenu de l'accélération de la dynamique de marché, la production envisagée du Projet minier Uatnan servirait de matière première pour la fabrication avancée de matériaux de batterie, offrant une possibilité d'expansion de transformation à valeur ajoutée, augmentant les marges potentielles et améliorant le profil de croissance de la Société.

L'EEP montre que le Projet minier Uatnan est techniquement réalisable ainsi qu'économiquement viable. Sur la base de ces résultats positifs, NMG a l'intention de lancer une étude de faisabilité actualisée conformément à la [convention d'option et de coentreprise signée avec Mason Graphite Inc.](#)

### **Engagement commercial et perspectives de marché**

Dans le cadre de son programme de marketing et de commercialisation, la Société poursuit ses discussions avec plusieurs clients potentiels de premier plan dans le secteur des VÉ et des batteries en vue de conclure des ententes « offtake ». Faisant suite à son [entente avec Panasonic Energy Co., Ltd.](#) (« Panasonic Energy »), NMG collabore avec les équipes spécialisées de Panasonic Energy pour finaliser la qualification des produits et conclure l'entente « offtake » définitive envisagée. Des rencontres et des visites sur place favorisent l'avancement des composantes techniques et commerciales.

D'autres discussions commerciales avec des clients potentiels se poursuivent en parallèle au sujet du matériel d'anode actif et des solutions à base de graphite pour des applications de niche. Ces activités sont appuyées par la production d'échantillons aux usines de la phase 1 de la Société, des visites de sites, des contrôles de qualité et des contrôles de diligence environnementale.

Les conditions actuelles du marché demeurent favorables pour NMG : la demande en minéraux de batteries s'accroît, des politiques gouvernementales sont mises en place pour encourager la localisation des industries de l'énergie et des VÉ, la vente de moteurs à combustion interne est restreinte et des accords commerciaux sont conclus.

Benchmark Mineral Intelligence estime maintenant à 8 148 GWh la capacité de production mondiale de batteries lithium-ion qui devra être disponible d'ici 2030 pour répondre aux tendances économiques sous-jacentes. Par conséquent, on prévoit que la demande en matériaux avancés pourrait quintupler, le graphite dépassant tous les autres métaux pour batteries avec 10 363 000 tonnes par an (« tpa ») (mars 2023).

Selon le rapport annuel de BloombergNEF sur la chaîne d'approvisionnement des batteries lithium-ion (novembre 2022), le Canada compte parmi les chefs de file émergents de cette nouvelle économie, se classant au deuxième rang après la Chine en raison de ses ressources minérales, de ses facteurs ESG, de ses importantes infrastructures, de son innovation et de son industrie, notamment la vallée de la batterie du Québec, située à Bécancour. Le site où NMG établira l'Usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2 est justement situé au centre de cette zone en plein développement, soutenue par la stratégie du gouvernement du Québec visant à développer un pôle industriel des batteries.

La Société est effectivement bien placée pour répondre aux besoins des marchés nord-américain et européen grâce à son vaste gisement de graphite, à ses écotechnologies exclusives, à sa capacité de production démontrée, à son profil carboneutre ainsi qu'aux avantages préférentiels qu'offre la province où elle est installée, notamment une hydroélectricité propre, une base logistique flexible et un environnement fiscal et politique stable.

### **Développement corporatif**

Fidèle à sa philosophie « zéro danger », la Société est déterminée à assurer la conduite sécuritaire et écoresponsable de ses activités. NMG a clos l'exercice avec des taux OSHA de 2,25 à ses installations et de 0 aux chantiers des entrepreneurs ; aucun incident environnemental majeur n'est survenu.

Tout au long de l'année, la Société a renforcé son engagement auprès des communautés, des Premières Nations et des parties prenantes afin de travailler conjointement au développement de ses projets, à la création de valeur collective ainsi qu'à l'intensification des efforts de recherche et développement (« R&D ») et de collaboration industrielle. NMG a notamment obtenu des subventions totalisant 3,6 millions de dollars pour le déploiement de la technologie d'enrobage à son usine de la phase 1 ainsi que pour les projets de R&D ciblant le développement de la fabrication avancée de matériaux à base de graphite ayant un faible impact environnemental.



*La ministre québécoise Caroline Proulx et le président et chef de la direction Eric Desaulniers, en compagnie de membres de l'équipe de R&D de NMG, aux installations de la phase 1 de la Société lors de l'annonce des subventions provinciales.*

Parallèlement, les efforts de financement pour le développement des opérations entièrement intégrées verticalement de la phase 2 de NMG, qui comprennent l'Usine de matériaux de batterie de Bécancour et la Mine Matawinie, se poursuivent afin de contracter des emprunts à moyen terme assortis d'une prise de participation stratégique. Les exercices de diligence raisonnable des organismes de crédit à l'exportation et les discussions avec des organes gouvernementaux progressent comme prévu.

La situation de trésorerie de la Société à la fin de l'exercice était de 59,9 M\$.

### **Bilan carbone en 2022**

Assumant la responsabilité de son empreinte environnementale, la Société prend des mesures concrètes pour éviter, réduire et compenser entièrement ses émissions de gaz à effet de serre (« GES »), conservant ainsi son statut carboneutre et poursuivant sa transition vers le Net Zéro. Pour 2022, la Société rapporte des émissions de GES s'élevant à 1 229,1 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en lien avec ses activités aux usines de démonstration de la phase 1 et à ses bureaux.

NMG a acheté des crédits carbone certifiés auprès du programme Verified Carbon Standard (VCS) afin de compenser ce bilan. L'achat de crédits s'inscrit dans la stratégie de compensation du [Plan d'action climatique de NMG](#), en plus de stimuler les investissements dans les pays en développement qui sont touchés par les changements climatiques. Cette pratique permettra de soutenir les projets de biodiversité et d'énergies propres suivants :

- » La construction et l'exploitation d'une toute nouvelle centrale solaire photovoltaïque de 20 MW à Ambatolampy, à Madagascar, pour réduire la dépendance du pays à l'importation de combustibles fossiles. Le projet, la première centrale solaire photovoltaïque à grande échelle sur l'île, devrait permettre de réduire les émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> d'environ 23 431 tonnes par année.
- » La préservation de 64 000 hectares de forêts marécageuses de tourbe tropicale grâce au projet de la réserve de biodiversité de Rimba Raya, en Indonésie. Cette région riche en biodiversité – abritant notamment l'orang-outan de Bornéo, une espèce en voie de disparition – devait initialement être convertie en plantation d'huile de palme.
- » La plantation forestière sur les prairies dégradées par le pâturage extensif dans la forêt de Guanaré, en Uruguay.

En 2022, NMG a pris l'initiative de divulguer via le Carbon Disclosure Project (« CDP ») pour faire état de sa gestion des risques et des occasions en lien avec le climat, de sa performance environnementale, de ses efforts de réduction des GES et de son action climatique. Le CDP fournit aux investisseurs et aux parties prenantes un système de divulgation transparent et reconnu qui favorise l'excellence environnementale et permet de comparer les organisations entre elles. Le score de la Société et ses réponses au questionnaire sont maintenant accessibles au public sur la plateforme du CDP.

De plus, le rapport ESG qui sera publié au T2-2023 offrira plus de transparence sur l'étendue des efforts et de la performance de la Société en 2022 à l'égard de son action climatique, de son excellence environnementale, de sa gouvernance et de son engagement social.

### À propos de Nouveau Monde Graphite

NMG travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, au Canada, pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec des normes ESG enviables, NMG aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. [www.NMG.com](http://www.NMG.com)

#### Contact

##### MÉDIAS

Julie Paquet  
VP Communications et Stratégie ESG  
+1 450 757-8905 poste 140  
[jpaquet@nmg.com](mailto:jpaquet@nmg.com)

##### INVESTISSEURS

Marc Jasmin  
Directeur, Relations aux investisseurs  
+1 450 757-8905 poste 993  
[mjasmin@nmg.com](mailto:mjasmin@nmg.com)

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://bit.ly/3UDrY3X>

## **Mise en garde**

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations décrivant l'échéancier et les coûts des initiatives et des projets décrits dans le présent communiqué de presse, la conclusion d'une entente « d'offtake » définitive, les résultats de l'évaluation économique préliminaire, y compris le développement et l'exploitation potentiels de la propriété du Lac Guéret et la formation d'une coentreprise, les résultats de l'étude de faisabilité optimisée, la production commerciale prévue de matériel d'anode actif de haute performance avec une empreinte carbone neutre, les engagements et les initiatives de la Société décrits dans le présent communiqué de presse, y compris ceux liés aux facteurs ESG, l'impact positif de ce qui précède sur la valeur économique du projet, les relations de la Société avec ses parties prenantes, les tendances du marché et de l'industrie, la capacité d'obtenir le financement approprié et suffisant requis pour le développement de la mine Matawinie et de l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour, la stratégie d'électrification prévue et ses résultats et avantages escomptés, la projection de développer la plus grande source intégrée de matériaux de graphite naturel pour la transition énergétique, les perspectives générales d'affaires et d'exploitation de la Société, et les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde » et ailleurs dans le communiqué de presse qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituant de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de certaines lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexacts. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment les tendances technologiques actuelles, les relations d'affaires entre la Société et ses parties prenantes, la capacité de fonctionner de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l'installation en temps opportun et aux prix estimés de l'équipement soutenant la production, les prix de vente présumés du concentré de graphite, l'exactitude des estimations des Ressources minérales, les taux de change et les taux d'intérêt futurs, la stabilité politique et réglementaire, les prix des produits de base et les coûts de production, l'obtention d'approbations, de licences et de permis gouvernementaux, réglementaires et de tiers à des conditions favorables, la stabilité de la main-d'œuvre, la stabilité des marchés financiers et des capitaux, la disponibilité de l'équipement et des fournitures essentielles, des pièces de rechange et des consommables, les diverses hypothèses fiscales, les estimations de CAPEX et OPEX, le statut des permis du Projet minier Uatnan, toutes les projections économiques et opérationnelles relatives au projet, les infrastructures locales, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 22 mars 2022, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur

SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Les données sur le marché et l'industrie contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur des informations provenant de publications industrielles indépendantes, d'études de marché, de rapports et d'enquêtes d'analystes et d'autres sources accessibles au public. Bien que la Société estime que ces sources sont généralement fiables, les données sur le marché et l'industrie sont sujettes à interprétation et ne peuvent être vérifiées avec une certitude totale en raison des limites de la disponibilité et de la fiabilité des données brutes, de la nature volontaire du processus de collecte des données et d'autres limites et incertitudes inhérentes à toute enquête. La Société n'a pas vérifié de manière indépendante les données provenant de sources tierces auxquelles il est fait référence dans ce communiqué de presse et, par conséquent, l'exactitude et l'exhaustivité de ces données ne sont pas garanties.

**Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.**

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)), et pour les lecteurs américains sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : [www.NMG.com](http://www.NMG.com).